

COMMUNIQUÉ :

TONNELIERS DE FRANCE : UNE FÉDÉRATION AU TRAVAIL

Récemment réunis en assemblée générale, les Tonneliers de France ont pu dresser le bilan de leur activité un an après l'arrivée de Michel Hovart à leur présidence

Au regard de l'année 2007, le marché de la tonnellerie a connu en 2008 une légère baisse avec un chiffre d'affaires de 320 M € (0,76 %) pour un volume de 546 000 fûts (- 5 %)

Le chiffre d'affaires export était de 227 M € (- 0,20 %) pour un volume de 382 000 fûts (- 5 %), les principaux marchés étant les Etats-Unis, l'Australie, l'Espagne, l'Italie et le Chili

Les tonneliers français subissent donc les impacts d'un contexte international difficile mais passent la crise et font avancer les chantiers engagés au sein des différentes commissions de leur fédération

Installée en juin 2008, la « commission merrains » a travaillé sur les problématiques d'approvisionnement en bois, mais également sur la sécurité des salariés, en cherchant à optimiser la protection des machines et spécialement les fendeuses de bois

La « commission technique » a enrichi son « Guide de Bonnes Pratiques » par de nouvelles recherches sur la contamination des bois, effectuées en collaboration avec les principaux laboratoires spécialisés. Elle met en outre tout en œuvre pour rendre effective la

détermination de la traçabilité par l'ADN du bois. Les exigences du cahier des charges de la marque « Fût de tradition française », mise au point pour garantir l'origine France des chênes, ont par ailleurs été renforcées par le comité de marque auquel siège la fédération. De surcroît, une « Charte des massifs forestiers » a été élaborée par le conseil d'administration afin de déterminer des éléments de différenciation des merrains et de préciser la notion d'origine des bois. Adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale, elle clarifie ainsi des désignations historiques et traditionnelles parfois variables d'une région viticole à une autre.

En lien avec les organisations professionnelles de l'industrie du bois, la « commission sociale » a poursuivi ses différents travaux en matière de durée du travail, de financement du dialogue social, de politique salariale et de formation professionnelle. L'application de la réglementation visant à prévenir l'exposition aux poussières de bois compte également parmi ses chantiers.

Enfin, les Tonneliers de France ont entretenu leurs partenariats, avec l'Union des Œnologues de France d'une part, et l'Union de la Sommellerie Française d'autre part, grâce à différentes actions assurées par la « commission communication ». Celle-ci a par ailleurs suivi la création d'un nouveau site internet www.tonneliersdefrance.fr, qui présente désormais le métier de tonnelier, la liste des adhérents, les travaux et l'actualité de la fédération.